

Du 30 janvier au  
24 février 2023 inclus



# **AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE**

## **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**

Le public est informé que Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille met à disposition du public le projet de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le projet de PLPDMA sera consultable **du lundi 30 janvier au vendredi 24 février 2023 inclus**. Chacun pourra formuler ses observations sur un registre numérique accessible à l'aide du lien suivant :  
<https://participation.lillemetropole.fr/processes/plpdma>.

Ce site internet est également consultable en flashant le QR code ci-après.

La synthèse des observations et propositions recueillies sera mise en ligne accompagnée des motifs de la décision, dans les conditions prévues à l'article L 123-19-1 du Code de l'Environnement.

